



APPEL A PROJET EXPOSITIONS ET PERFORMANCES ARTISTIQUES

DOSSIER DE CANDIDATURE

Saison 2019/2020

1. Intitulé du projet d'exposition temporaire

.....
.....
.....

2. Renseignements administratifs

1. Vous êtes une association :

- Nom de l'association.....
- Responsable légal de la structure (nom, prénom) :
- Statut du responsable légal :
- Adresse du siège social :
- Numéro SIRET/SIREN :
- Nb d'adhérents en 2018 :
- Montant de la cotisation annuelle :
- Actions et projets de l'association :
.....
.....
.....
.....
- Responsable du projet :

2. Votre demande est individuelle :

- Nom - Prénom :
- Responsable du projet (si différent de l'exposant) :
- Adresse postale :
- N° de tél fixe :
- N° de tél. portable :
- Adresse mail:

3. Vous êtes un collectif d'artistes

- Nombre d'exposants / de participants :
- Noms-prénoms des participants :
.....
.....
.....
- Responsable du projet :
- Adresse du responsable du projet :
.....
- N° de tél portable ou fixe :
- Adresse mail :

Précisions concernant le(s) participant(s) à l'exposition :

- Quels sont les partenaires du projet ? (Financiers, humains, matériels, mises à disposition de locaux)
.....
.....
.....
.....

Responsable sur le lieu d'exposition :

Nom - Prénom :

N° tél. portable :

4. Présentation du projet artistique

Description générale

- Titre du projet :
.....
.....
.....
- Contenu artistique proposé :
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

.....
.....
.....
.....

- Nombre d'œuvres exposées :
.....
- Lieu souhaité pour présenter l'exposition :
.....
- Dates projetées du projet, y compris la période de montage et de démontage de l'exposition :

Choix 1 : du..... au

Choix 2 : du.....au.....

5. Pièces à joindre au présent dossier de candidature

Pièces obligatoires :

- Fiche projet (résumé du projet en une ou deux pages)
- Attestation récente de responsabilité civile
- Budget prévisionnel du projet d'exposition pour lequel l'espace d'exposition est sollicité

Si vous êtes une association :

- Copie des statuts de l'association
- Copie de la publication au Journal Officiel

Pièces facultatives :

- Photographies ou visuels des œuvres à exposer
- Catalogue d'exposition ou descriptif
- Extraits de presse
- Liste des œuvres et leur format par niveau

Les dossiers sont à retourner à l'adresse suivante avant les :

31 mai 2019
et
15 octobre 2019

Département Culture de la Ville d'Avignon
Service Action culturelle et patrimoniale
Hôtel de Ville
84 045 Avignon cedex 9

Notice d'information

Contexte général de l'appel à projets

La Ville d'Avignon invite les artistes indépendants ou les associations culturelles à présenter leur candidature pour la saison d'exposition 2019/2020 dans 4 salles mises à leur disposition :

- Le Cloître Saint-Louis
- L'église des Célestins
- La Manutention
- La Chapelle Saint-Michel

Le Cloître Saint-Louis ainsi que la salle de la Manutention sont d'avantage réservés aux expositions dites « classiques » (cimaises, accrochages muraux, panneaux/supports mobiles, grilles), tandis que l'Église des Célestins et la Chapelle Saint-Michel présentent des expositions atypiques ainsi que des performances artistiques et/ou numériques (son et lumières, mapping vidéo, happening, art éphémère, art culinaire...).

Attention : L'église des Célestins ne pourra pas accueillir d'exposition jusqu'en février 2020 pour cause de travaux.

Le présent dossier de candidature ne constitue pas une demande de subvention en numéraire.

Critères d'éligibilité

- L'artiste/le siège de l'association réside à Avignon, dans le territoire du Grand Avignon sauf si projet spécifique porté par la Ville ou dans lequel elle est partenaire.
- Les projets d'exposition qui relèvent du domaine des arts plastiques, décoratifs, photographiques, visuels ou numériques ou des performances.
- Le projet s'inscrit hors juillet et août.
- Le demandeur occupe les lieux à minima pour une durée de deux semaines, et au maximum d'un mois.
- L'exposition est gratuite, et accessible à tous les publics.

Modalités d'exposition

- Le demandeur s'engage à présenter son travail lors de visites de publics spécifiques (scolaires, périscolaires, seniors...) ; Il proposera des actions de médiation (ateliers, rencontres) autour de l'exposition proposée.
- Le demandeur met à disposition à titre gratuit les œuvres exposées, gère le transport, le montage, le démontage de l'exposition ainsi que les assurances des œuvres.
- Pour l'ensemble des besoins scénographiques (grilles, socles, éclairages, vitrines, tables, etc...), le demandeur pourra se rapprocher des services de la Ville afin d'évaluer les possibilités de prêt de matériel. Le matériel non disponible restera à sa charge.
- Le demandeur assure la surveillance de ses œuvres durant l'exposition

- Le demandeur assure l'organisation et la mise en œuvre de sa stratégie de communication en faisant référence au soutien de la Ville (vernissage, visuel, presse et tous support de communication).
- Pour les inaugurations et conférences de presse, le demandeur devra fixer les dates en accord avec le Cabinet de Madame le Maire.
- Le projet sélectionné fait l'objet d'une convention de mise à disposition entre la Ville d'Avignon et le demandeur, personne morale de droit privé à but non lucratif.
- La convention de mise à disposition est accompagnée d'un cahier des charges relatif au lieu de l'exposition. Le demandeur devra se conformer à toutes les modalités précisées dans ce cahier des charges.

Critères de sélection

- Qualité artistique et/ou intérêt scientifique/pédagogique/ludique/documentaire du projet proposé
- Mise en place d'activités de médiation (visites guidées, brochures, conférences, ateliers...)
- Actions à destination du jeune public (public du PASS CULTURE) et/ou du public Sénior.

Remise des candidatures

Pièces justificatives à joindre avec le dossier de candidature :

- Une description générale du projet d'exposition (1 page)
- Des visuels récents représentatifs de l'exposition
- Une liste des œuvres et de leurs formats
- Une attestation de responsabilité civile récente
- Un budget prévisionnel

Les dossiers devront être envoyés en courrier simple ou en recommandé avec accusé de réception.

Suite à l'avis rendu par une commission ad hoc, une réponse écrite sera retournée à chaque candidature complète transmise.

Les projets retenus feront l'objet d'une programmation en fonction des dates et des lieux disponibles.

Les dossiers incomplets ou remis après la date limite de candidature ne seront pas retenus, et pourront être renvoyés à leurs auteurs.

Pour tout renseignement relatif à l'appel à projet, les candidats peuvent contacter :

Natacha ARCUSI : 04.90.80.81.51 / natacha.arcusi@mairie-avignon.com

**Département Culture de la ville d'Avignon
Direction action culturelle et patrimoniale
Hôtel de Ville d'Avignon
84045 Avignon cedex 9**